



ARRETE MUNICIPAL PERMANENT N° 129 / 2024-PM

Objet :

Réglementation de la circulation chemin des Crêts d'Acier et chemin de la Carrière

Les Maires d'Archamps et de Saint-Julien-en-Genevois,

Vu la loi n°82213 du 02 Mars 1982 relative aux droits et libertés des communes ;

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L 2212-1, L 2212-2, L 2213-4 ;

Vu le code de la route et notamment les articles L 411-1 ;

Vu le code de la voirie routière ;

Considérant les risques d'accidents liés à la structure de la voirie et à l'augmentation du trafic

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale d'assurer la sécurité publique en prescrivant des mesures à portée générale sur le territoire de la commune.

ARRETE

ARTICLE 1 :

Abroge et remplace l'arrêté n°390/2014 PM

La circulation sur les voies communales, situées à la fois sur les communes d'Archamps et de Saint-Julien-en-Genevois, dénommée chemin des Crêts d'Acier et chemin de la Carrière est interdite à tous les véhicules à moteur **sauf engins agricole et ayants droits.**

ARTICLE 2 :

La signalisation réglementaire conforme aux prescriptions de l'instruction interministérielle est mise en place à la charge des communes.

ARTICLE 3 :

Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements.

ARTICLE 4 :

Le présent arrêté sera publié conformément à la réglementation en vigueur.

ARTICLE 5 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 6 :

Madame la Directrice Générale des Services d'Archamps, Monsieur le Directeur Général des Services de Saint-Julien-en-Genevois, Monsieur le chef de la Police Municipale, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint Julien en Genevois, le 12 AVR. 2024

Le Maire d'Archamps,
Anne RIESEN



Publié le: 12 AVR. 2024



Le Maire de Saint-Julien-en-Genevois
Véronique LECAUCHOIS